



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-36980>

Département(s) de publication : **53**

Annonce n° **25-36980**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-36150

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 31/03/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : LAVAL AGGLOMERATION

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20008339200015

Ville : Laval cedex

Code postal : 53008

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 53

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation de la Maison du gouverneur au 62, rue du Britais pour l'aménagement d'un foyer logement à destination des artistes.

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réhabilitation de la Maison du gouverneur au 62, rue du Britais pour l'aménagement d'un foyer logement à destination des artistes.

Critères d'attribution : 1. Prix (pondération : 40) L'offre la moins disante obtiendra une note de prix de 40. Les autres offres auront une note décroissante calculée selon la formule suivante : Note de l'offre considérée = 40 x (montant de l'offre la moins disante / montant de l'offre considérée) 2. Valeur technique jugée au regard du mémoire technique (pondération : 30) La valeur technique sera analysée au regard des points d'analyse suivants : Point n° 1 : Description des moyens humains et matériels mis en oeuvre sur le chantier Point n° 2 : Méthodologie de tri des déchets réalisé sur le chantier Point n° 3 : Mesures prises pour la protection et la santé des travailleurs Point n° 4 : Qualités des produits proposés au regard des fiches techniques 3. Mesures prévues pour le respect du planning prévisionnel provisoire (pondération : 30) : Méthodologie proposée pour la réalisation des travaux (ordonnancement, renforcement d'équipe, engagement de maintien des équipes en périodes estivales...) Calendrier détaillé des tâches, des études d'exécution à l'achèvement des travaux, y

compris les délais d'approvisionnement, en indiquant la durée des tâches en jours ouvrés et le nombre et la qualité des personnes affectées à chacune.

Section 4 - Informations rectificatives

- Le titre de la consultation a été modifié les critères d'attribution ont été modifiés. le délai d'exécution des travaux est passé de 20 semaines à 24 semaines. les CCTP et DPGF des lots 1 et 2 ont été ajoutés au DCE. le RC et le CCAP ont été modifiés. Toutes ces modifications sont à consulter dans le DCE version 2 mis en ligne.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2025